

FORMATION DEVENIR ANIMATEUR D'ÉVEIL MUSCULAIRE AU TRAVAIL



Format : Intra entreprise en présentiel

Type d'action : Acquisition de connaissances en matière de sécurité. Action concourant au développement des compétences entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (article L.6313-1 du Code du Travail)

Thème : Devenir animateur de séances d'éveil musculaire et articulaire avant la prise de poste

Niveau formation : Diplômes d'Acteur Prap, animateur sécurité, animateur sportif, coaching sportif

Notre contact : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18 corpsaccorde.formation@gmail.com

Durée : 2 jours non consécutifs soit 14 heures

Public visé : Acteurs Prap, animateurs sécurité, animateurs et entraîneurs de sport, coachs sportifs

Prérequis : Etre acteur PRAP, animateur ou éducateur sportif en club ou association. Evaluation des connaissances en début de formation

Objectifs : Afin de réduire et prévenir les accidents ou TMS, une entreprise peut mettre en place des séances d'éveil musculaire et articulaire avant la prise de poste dans les services et ateliers. Cette formation permet aux apprenants de :

- Acquérir des connaissances indispensables d'anatomie et de physiopathologie du corps humain pour obtenir un savoir-faire dans cette démarche de prévention des TMS
- Comprendre les différents mécanismes qui génèrent la surcharge musculaire ou articulaire
- Apprendre à dispenser des séances d'éveil musculaire en groupe, faire exécuter des exercices préventifs en lien avec l'activité professionnelle

Modalités d'animation et encadrement : Formation assurée par un professionnel de santé ou un formateur certifié PRAP (INRS). Nos formateurs ont le matériel nécessaire afin d'animer la formation en respectant les consignes d'hygiène et sécurité mis en place par l'entreprise le ou les jours de formation

Contenu de la formation :

Domaine de compétences 1

Constat des TMS et leurs conséquences médicales, sociales et économiques pour les salariés et pour les entreprises en France

Culture et historique de cette démarche dans d'autres pays

Domaine de compétences 2

➤ **Notions d'anatomie :**

Comprendre la logique mécanique du squelette et l'anatomie musculaire

Admettre la logique de fonctionnement et la logique d'entretien du rachis et des membres

Domaine de compétences 3

➤ **Application pratique :**

Mettre en place, des séances adaptées en fonction de l'activité professionnelle. Accepter les règles de la charte d'animation des séances

Domaine de compétences 4

➤ **Application pratique :**

Savoir animer devant un groupe de personnes

Méthodes pédagogiques :

Expositive, ludique, démonstrative, participative (pratique gymnique dans la salle de formation, mise en situation d'animation). Obligation d'une tenue vestimentaire adaptée aux exercices. Le formateur est présent pendant tout le déroulé de la formation

Modalités d'évaluation des acquis par la formation :

Quiz oral, en groupe, au début et à la fin de la formation.

Evaluation écrite individuelle pour évaluer la rétention des messages de compréhension

Evaluation écrite d'indice de satisfaction. Recueil des appréciations et réclamations, tour de table

Une attestation de réalisation sera transmise à l'entreprise à l'issue du stage (délai de 1 à 2 semaines).

A charge de l'entreprise de délivrer cette attestation aux apprenants

Accessibilité :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps.

Notre référent Handicap à contacter en cas de besoin : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18

Nos partenaires handicap sont référencés sur le site internet www.corpsaccorde.fr

Matériels pédagogiques :

Maquettes ludiques d'anatomie

Vidéo projecteur, vidéos, power point adaptés et actualisés

L'entreprise s'engage à informer (au moins 72 h avant le début de la session) Corps Accordé Formation du matériel mis à disposition (tables, chaises, paper-board, écran ou mur blanc de projection) et de la configuration de la salle de formation compatible avec des démonstrations pratiques et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'accueil du public (DU conforme et actualisé).

Formateurs :

Pascal Riche - Kinésithérapeute - Ergonome - Formateur en Prévention Santé au travail

ou **Amélie Jouchet** - Ergothérapeute - Ostéopathe - Formatrice en Prévention Santé au travail

ou **Jocelyn Le Gouëf** - Kinésithérapeute - Ostéopathe - Formateur en Prévention Santé au travail